

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 Février 2014
V2

L'an deux mille quatorze, le 22 Février à 16 h 30, les membres de l'association, se sont réunis au siège du Comité de la Réunion de la FFESSM.

2 bis, rue des Brisants
 Base Nautique de Saint-Gilles les Bains
 97434 Saint-Gilles les Bains

L'assemblée est présidée par M. Jean-Marc CHAREL en sa qualité de Président du Comité Régional. Le Président remercie Me Véronique SAUVAGEOT de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Mr Jean-François BEAULIEU, président du Comité Régional Olympique et Sportif Réunion, Me Soraya ISSOP-MAMODE, directrice de la réserve marine et Me Tévamie RUNGASSAMY de La Réserve Marine nous honorer de leur présence. Est également présent un représentant de l'association Sea Shepherd. Il remercie les clubs et SCA présents ou représentés ainsi que les commissions présentes ou représentées.

Clubs et SCA présents :

| Clubs | Voix | SCA | Voix |
|----------------------------|-------------|-------------------|-------------|
| ARSPAL | 200 | B'Leu Ocean | 16 |
| CSA 2 ^{ème} RPIMA | 300 | Atlantide Evasion | 32 |
| CSSR | 300 | | |
| CSA Neptune | 300 | | |
| Suwan Macha | 300 | | |
| ANSP | 400 | | |
| La Coulée Douce | 0 | | |

Clubs et SCA représentés :

| Clubs | Voix | SCA | Voix |
|-----------------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| Marines Activités Sportives | 100 | Subarent – Ô Sea Bleu | 32 |
| Ecole Réunionnaise d'Apnée | 300 | | |
| Omnibulles | 100 | | |
| Total voix Clubs | 2400 | Total voix SCA | 80 |

Clubs et SCA absents :

| Clubs | Voix | SCA | Voix |
|--------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Gloria Maris | 400 | Bleu Marine | 64 |
| GIRAS | 400 | Corail Plongée | 80 |
| CEREPS | 300 | Aquabulle Plongée | 48 |
| CSAL Cachalot Sub Austral | 300 | Le Dodo Palmé | 32 |
| Sub Est | 100 | Réunion Formation Plongée | 16 |
| Run Sports | 200 | Réunion Plongée | 12 |
| Base Nautique des Mascareignes | 100 | Sub Excelsus | 0 |
| Sport Océan | 200 | | |
| Apnée Réunion Loisir | 200 | Mascareignes Plongée | 16 |
| Diony Bulles | 300 | Bulles d'air | 16 |
| Club Subaquatique Réunionnais | 100 | FREOUR Julien32 | |
| Association Abyss | 100 | Escapade Plongée | 48 |
| | | Sub Marine | 32 |
| | | Le cinquième élément | 48 |
| | | Plongée Salée | 48 |
| | | POA DIVE | 0 |
| | | Aquasub Run | 0 |
| | | BARLERIN Charles | 0 |
| | | VIP DIVE | 16 |
| | | KAZABUL | 0 |

Le nombre total de voix est ainsi de 2480 sur 5776. Le quorum étant atteint, le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, il rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2013
- Rapport du Président – Approbation
- Rapport du secrétaire – Approbation
- Rapport du Trésorier – Approbation des comptes – Quitus
- Présentation du budget prévisionnel – Quitus
- Définition montant des frais de déplacement
- Rapports des Commissions
- Questions diverses

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 FEVRIER 2013

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (ANNEXE 1)

Lecture est faite du rapport du Président. (voir en annexe1)
Le rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 : (ANNEXE 2)

Le Président présente à l'assemblée le rapport d'activités de l'année 2013. (voir en annexe 2)
Les actions ont été riches et variées, elles ont mobilisé approximativement 80 bénévoles de tout horizon, licenciés ou non, plongeurs ou non, qui partagent des convictions et des valeurs communes. Ils se sont répartis 8800 heures de bénévolat et 15000 kilomètres de déplacement sans compter la mise à disposition de leurs matériels personnels. Reconnaître cette mobilisation, cet engagement, ce professionnalisme et ce désintéressement est le moins que nous puissions faire.

Concernant les prises de décisions au comité directeur et leurs transmissions à ses membres (clubs et SCA)
Cette question est d'importance car elle engage les fondements même de la vie des associations. Pour cette raison, le comité directeur a toujours pris ses décisions après consultation de ses membres que sont les clubs et SCA. Une fois les décisions prises, elles sont retournées à chaque membre (clubs ou SCA) sous la forme d'un compte-rendu. Charge à eux de les lire et de les transmettre à leurs adhérents ou clients. Etre présent ou être absent à une consultation est de la responsabilité de chaque responsable de clubs ou SCA, lire les comptes-rendus ou non appartient à chaque responsable de clubs ou SCA, transmettre les informations à ses adhérents ou à ses clients restent de la prérogative de chaque responsable de club ou SCA. Il ne peut être question de tenir le comité directeur et son secrétariat responsable du manque d'information comme nous l'avons trop souvent entendu.

Concernant la gestion du risque requins

Cette question est également d'importance, c'est la raison pour laquelle le comité directeur a consulté ses membres. Il avait été décidé de monter deux projets, « Regard sous l'eau » et « sites de plongées en amont des spots de surf » qui ont été conçus pour être conduits sous contrôle scientifique issus des responsables de la réserve marine et du conseil scientifique. Le CO4R a retenu ces deux projets que nous avons ensuite présentés aux instances de la réserve marine qui les ont enregistrés. Nous n'avons jamais pu les argumenter auprès du conseil scientifique.

Décisions:

- Projet « Regard sous l'eau » Principe d'occupation et de réappropriation de la colonne d'eau. A aucun moment il n'a été demandé la réouverture de la pêche sous marine dans le périmètre de la réserve. Il a juste été question de mesurer l'effet dissuasif de la présence humaine dans la colonne d'eau à partir d'une expérimentation limitée dans le temps et l'espace faite sous contrôle scientifique.

Avis défavorable du conseil scientifique au motif qu'il y a usage de la pêche sous-marine et demande la révision du projet en excluant l'exercice de la pêche sous-marine dans la réserve.

Le projet sera probablement revu dans ce sens car il nous semble important de continuer à réfléchir sur les moyens de se réapproprier la colonne d'eau.

Le président souhaite qu'il ne soit plus fait de procès d'intention, qu'ils soient liés à d'hypothétiques conflits d'intérêts ou qu'ils soient associés à des personnes notamment aux pêcheurs sous-marins. Le président précise que les pêcheurs sous-marins choisis sont des experts éco responsables, parfaitement sensibilisés au développement durable, et que cette forme de pêche, parce qu'elle est ciblée ne produit pas de perte accessoires.

- Projet « sites de plongées en amont des spots de surf » à l'initiative de Mr Max GRALL. Principe d'occupation et de réappropriation de la colonne d'eau. Les spots de Saint-leu choisis présentent l'immense intérêt de n'avoir jamais eu de site de plongée à proximité depuis plusieurs années.

Avis favorable du conseil scientifique qui demande la poursuite de son instruction sur le plan technique et sur le plan financier, en lien avec la mairie de Saint-Leu.

Contacts déjà pris avec la Mairie de Saint-Leu très intéressée mais il faudra attendre la fin de la période électorale. Par ailleurs, la mairie a également lancé un appel d'offres pour une action qui ressemble fortement à celle des vigies requins renforcées portée par la ligue de surf.

Le président aurait souhaité recevoir copie de l'opposition et de la contre proposition formulée par des centres de plongée de Saint Leu auprès des autorités. En l'état, la conduite du projet se poursuit conformément à la demande du comité directeur et en suivant les recommandations du CO4R.

- CAP REQUINS : même si le comité n'approuve pas ce projet, il a demandé à être observateur. Un accord a été acté avec le comité des pêches et nous en attendons maintenant la concrétisation effective.

- Label Observation des cétacés : ce label permet au grand public d'identifier les clubs et SCA qui s'engagent dans une observation certifiée responsable des cétacés lors des randonnées subaquatiques qu'ils organiseraient.

Il est rappelé qu'aucun label ne sera délivré pendant la saison des baleines. Le comité incite les structures à l'utiliser afin de montrer leur intérêt pour cette pratique de la randonnée subaquatique. Il est dirigé par un comité de pilotage qui devrait se réunir avant le début de la saison des baleines à bosses.

- Semaines Sport et Sciences : action très enrichissante en termes de rencontres et de partenariat (Réserve marine, Globice, Mégaptera, Kélonia, ARVAM, IRD...) et ce malgré le manque d'implication des structures de plongée. Le président remercie les commissions archéologie et biologie pour leur travail, leur exposition et leur film. L'action sera reconduite cette année et dirigée par Mr Jean-François REBEYROTTE.

La promotion de la plongée et la promotion de la destination Réunion ont pris une importance toute particulière cette année du fait de la permanence du sentiment d'insécurité lié au risque requins et du fait des difficultés de gestion que peuvent rencontrer nos SCA. Les actions conduites directement dans ce sens ont eu pour but de montrer la diversité de nos activités de nature, l'étendue de la filière plongée tout autour de l'île, les spécificités de la région et enfin les atouts de la Réunion pour des plongeurs et leur famille. Elles ont été nombreuses (voir rapport d'activité), conduites par le comité et ses membres clubs et SCA et coûteuses (CRESSM: 3617€, SCA 2247€ et associations 8566€).

RAPPORT DU TRESORIER – APPROBATION DES COMPTES.

Le Président excuse M. LEPLEGE (Trésorier) et notre expert Comptable (AOI) absents car retenus par d'autres obligations. M. MASANELLI fait lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013 et présente le budget prévisionnel de l'exercice 2014 (en annexe 3)

L'assemblée générale passe au vote du rapport financier :

- Vote: Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

Affectation du résultat de 2013 en fonds associatifs

- Vote: Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

Le quitus est donné à l'unanimité

Le budget prévisionnel est présenté à l'assemblée. Accepté à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

Concernant l'action « Allo Requins » il est demandé à l'assemblée de voter pour sa continuité ou pas en 2014. Décision est prise de continuer cette action mais pour un montant de dépenses maximum de 3000€. Accepté à l'unanimité.

Demande de Mr Max GRALL : au vue des baisses significatives du chiffre d'affaires des SCA ces dernières années (chikungunya, crise requins...), il demande au comité une aide financière de 3000€ pour faire la promotion de la plongée. Cette demande s'inscrivant dans la logique d'aide et de soutien direct engagée par le comité et l'ensemble de ses membres en faveur de nos SCA (voir paragraphe promotion ci-dessus), cette demande a été acceptée à l'unanimité.

- Vote: Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

L'assemblée générale définit les modalités des frais de remboursements pour les membres qui sont missionnés par le Comité : Pas de changement par rapport à 2013

- Les repas : 20€/repas/personne (sur présentation de justificatif) :
Vote: Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Les frais de déplacements : kilométrage en fonction du barème de la grille des impôts soit 5CV à 0,536€/km:
Vote: Contre : 0 Abstention : 0 adopté à l'unanimité

INTERVENTION DE LA DIRECTRICE DE LA RESERVE MARINE

Me Soraya ISSOP-MAMODE remercie le comité pour son invitation. Etant à ce poste depuis 2012, c'est la première fois qu'elle assiste à une de nos assemblées. Elle énumère ensuite les principaux points du rapport d'activité de La Réserve Marine :

- 33 sites de plongées dans la Réserve Marine et 50 dispositifs d'amarrages (pour 2014 mise en place de 4 nouveaux dispositifs et renouvellement des anciens, marché d'entretien de ces dispositifs et remplacements des pièces usagées).

- Réseau sentinelles du récif mise en place depuis 2013 (élaboration fiche de suivi et valorisation, espace dédié sur site internet, page facebook...). Pour 2014 recrutement d'un chef de projet de coopération régional (financement européen).

- actions de partenariat avec le monde de la plongée (venue de Mr François SARANO en partenariat avec l'IRT et le CRESSM, expositions semaines sport et sciences, salon de la plongée, conférence de presse, suivi fréquentation des sites de plongées...). Pour 2014, élaboration d'un dépliant avec la plongée, études pour connaître et mesurer l'évolution des activités présentes dans la Réserve Marine depuis sa création.

INTERVENTIONS DIVERSES:

- Mr Max GRALL (représentant des SCA) : en quoi consiste le système de taxes qui doit être mis en place par La Réserve Marine ? Les structures commerciales de plongée sont au bord du gouffre, une taxe de plus serait de trop.

Réponse de Me ISSOP-MAMODE : La Réserve Marine a un certains nombres d'actions à mettre en place et en 2013 il a fallut faire face à un manque de budget. C'est pourquoi, La Réserve Marine recherche d'autres moyens de financement notamment par la mise en place de deux taxes : La taxe transport maritime de passagers (16 structures sont concernées hormis les structures de plongée) et la taxe de redevance d'usage des dispositifs d'amarrages qui concernera toutes les structures de plongée. Ces taxes seront affectées au budget pour l'entretien, le remplacement et le rajout de nouveaux dispositifs d'amarrages.

- Dr Jan Dirk HARMS (commission médicale) : Il serait intéressant de prévoir une plaquette de sensibilisation sur l'altitude après la plongée. Une thèse a été faite concernant ce problème (16 dossiers sont suivis avec comme origine de l'accident, un séjour en altitude après la plongée). Une campagne de sensibilisation avait déjà été faite en 2009 par la DJSCS.

- Mr Guy GAZZO (commission pêche sous-marine) : Il est étonnant que dans le rapport d'activité de La Réserve Marine n'apparaissent aucune donnée concernant la présence des requins.

Réponse de Me ISSOP-MAMODE : Le rapport d'activité présenté n'est qu'une synthèse des actions menées dans le cadre de la plongée. Le rapport final sera édité début mars et reprendra les actions entreprises dans le cadre de la gestion du risque requins.

- Club ANSP : Pourquoi les 2 bouées sur Saint-Pierre ont été supprimées ? Quel est le budget alloué aux dispositifs d'amarrages ?

Réponse de Me ISSOP-MAMODE : Ces 2 bouées ont été supprimées par manque de moyens financiers et malgré plusieurs demandes d'engagement auprès de la ville de Saint-Pierre, celle-ci n'a pas souhaité faire partie de La Réserve. La Réserve se concentre donc sur les communes qui la financent. Le budget annuel pour la pose et l'entretien des 50 dispositifs d'amarrages est de 53000€.

Réponse de Mr MASANELLI : il est éventuellement possible de solliciter le comité pour la pose et l'entretien de 1 ou 2 bouées sur St Pierre, cela s'étant déjà fait par le passé.

INTERVENTION DE LA REPRESENTANTE DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

Me Véronique SAUVAGEOT remercie le comité pour son invitation et le félicite pour son implication dans la gestion du risque requins. A ce sujet, la DJSCS invite toutes les structures de plongée à recueillir et transmettre les données qu'elles peuvent avoir concernant la présence de requins lors des plongées.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CROS

Mr Jean-François BEAULIEU remercie le comité pour son invitation, c'est la première qu'il assiste à une des assemblées du Comité.

Le CROS en partenariat avec La Région va reprendre l'étude sur les actions de sport de nature dont la plongée fait partie.

Les jeux des Iles de 2015 accueilleront le CRESSM pour une démonstration de ses disciplines sportives. Il demande à ce qu'un partenariat soit mis en place avec l'Ile Maurice et les Seychelles.

RAPPORTS DES COMMISSIONS.

COMMISSION APNEE : ANNEXE 4

Président : M. Antoine RODULFO

cf. compte-rendu joint **accepté à l'unanimité**

COMMISSION ARCHEOLOGIE : ANNEXE 5

Président : M. Eric VENNER

cf. compte-rendu joint **Accepté à l'unanimité.**

COMMISSION TECHNIQUE : ANNEXE 6

Président : M. Eric CRAMBES

cf. compte-rendu joint **Accepté à l'unanimité.**

COMMISSION PECHE-SOUS-MARINE : ANNEXE 7

Président : M. Guy GAZZO

cf. compte-rendu joint **accepté à l'unanimité.**

COMMISSION MEDICALE ET DE PREVENTION : ANNEXE 8

Président : M. Jan-Dirk HARMS

cf. compte-rendu joint **accepté à l'unanimité**

COMMISSION AUDIO-VISUELLE : ANNEXE 9

Président : Démission de Mr Jonathan CURTAT

Un appel à candidature a été lancé mais le comité n'a reçu aucune candidature.

cf. compte-rendu joint **accepté à l'unanimité**

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE :annexe 10

Président : M. Kim METE

La commission Biologie lance un appel aux plongeurs qui seraient intéressés pour l'aider dans le suivi des dossiers de la commission.

cf. compte-rendu joint **Accepté à l'unanimité**

COMMISSION JURIDIQUE :

Président : Me Fabienne LEFEVRE

Les présidents des commissions sont remerciés pour le travail très professionnel accompli et pour la qualité des résultats obtenus au cours de cet exercice.

POSTE VACANT AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR

Suite à la démission de Mr Benoît FORESTIER, un poste est donc vacant au sein du comité directeur. Le comité n'a reçu qu'une seule candidature, celle de Mr Gérald CLARENN.

Vote : contre : 0 abstention : 0

Mr Gérald CLARENN est donc élu au sein du comité directeur à l'unanimité.

REMISE MEDAILLES FFESSM

Mr MASANELLI remet à Mr Jean-Michel RENOULT sa médaille de bronze fédérale en le remerciant pour le travail qu'il a accompli pour le comité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour ;

La séance est levée à 20 heures 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

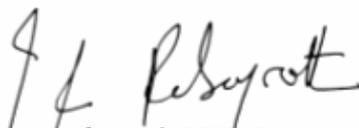
Fait à Saint-Gilles, le 14 mars 2014.

Le Président
Jean-Marc CHAREL



Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Le Secrétaire
Jean-François REBEYROTTE



Jean-françois REBEYRotte
Secrétaire du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins



Rapport moral du président, Assemblée Générale ordinaire du 22 Février 2014

Assemblée générale du 22 février 2014

Rapport moral de monsieur Jean marc Charel Président du comité régional d'études et de sports sous-marins de l'île de la Réunion , relatif à l'année 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous sommes réunis pour notre assemblée générale annuelle et je ne peux m'empêcher de commencer par une célèbre réplique de notre patrimoine cinématographique : « Si j'avais su , j'aurais pas venu.... », tant la tâche est prenante. Dans le même temps, le dévouement de nos membres, l'implication de nos présidents de clubs et responsables de structures commerciales agréées, la qualité de nos partenariats, le professionnalisme de nos commissions, la diversité et la richesse des idées et propositions d'actions qui nous été faites ont dynamisé notre jeune comité directeur qui a toujours su entendre, écouter, œuvrer et se mobiliser dans l'intérêt de tous et pour le développement de l'ensemble de nos activités subaquatiques. Je suis bien obligé de reconnaître que ce contexte rend l'exercice de président d'association passionnant. J'ai croisé le chemin de gens merveilleux, j'ai vécu des expériences uniques, j'ai participé à des actions fédératrices. J'en ai retiré amitié, plaisir, fierté et m'y abandonner devient de plus en plus naturel. Tout cela je le dois à nos membres et je suis résolu à saisir la chance qu'ils m'ont offerte de pouvoir en profiter encore.

Je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Elle témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

« Grand'messe » diront certains, « futilité » penseront d'autres, moment privilégié de dialogue et d'échange en retiendront le plus grand nombre comme je l'espère et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi à l'exposé de notre rapport d'activités.

L'an dernier, lors de votre dernière assemblée générale, l'association comptait 1977 licenciés à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 2022 dont 586 femmes et 106 jeunes. Dans le contexte difficile que connaissent aujourd'hui les sports de nature aquatiques et subaquatiques dans notre région, l'association ne peut que se féliciter du dynamisme de l'ensemble de ses membres. Si le bénévolat semble toujours en perte de vitesse et malgré les nombreux freins à son développement, l'engagement et l'enthousiasme de nos bénévoles ont permis, cette année encore, de faire vivre toutes nos activités de manière exemplaire.

Afin, de ne pas s'endormir, de rechercher des forces nouvelles, d'assurer un apport de ressources nouvelles, l'association s'est fortement engagée :

- dans la formation de cadres de haut niveaux, notamment à destination des publics porteurs de handicap,
- dans les études et suivis environnementaux et écologiques de la région avec le souci de les inscrire dans une logique de développement durable,
- dans la promotion des activités de nature, notamment la plongée et la randonnée subaquatique,

- dans la promotion de la destination Réunion,
- dans la production de supports pédagogiques et d'information variés et innovants.

Nos efforts, notre travail et nos compétences ont été reconnus. Cela nous a permis de nouer des liens privilégiés de partenariat avec nos institutions, avec les comités et ligues de sports de nature, avec les autres associations de protection de l'environnement, et enfin avec les pouvoirs publics.

Bien sûr, tout n'a pas été aussi idyllique. Dans ses actions, ses projets et ces propos, l'association a fait l'objet de vives critiques, notamment de la part de certains membres qu'ils l'ont fait parfois par maladresse trop souvent par manque d'information. Cela est regrettable. Je me dois de rappeler qu'aucune décision n'est prise sans concertation, que les réunions sont annoncées, qu'elles sont ouvertes, que les échanges y sont libres dans le respect des personnes et des différences suivant les valeurs qui nous sont chères, liberté, égalité, fraternité. Une fois que les membres du comité directeur se seront démocratiquement exprimés, un compte rendu de réunion est envoyé à tous les clubs et SCA. Je me dois également de rappeler qu'il est de la responsabilité de chacun d'interroger sa structure de plongée, voire le comité pour se mettre être au courant. Rien n'est plus improductif que le « procès d'intention » et la « division ». Je me dois enfin de rappeler que notre fédération nationale a toujours œuvré dans l'intérêt de ses membres. Elle met à leur disposition un site consultable dans le monde entier, une revue fédérale de qualité distribuée dans les kiosques, des cursus de formation sans cesse actualisés, des brevets mondialement reconnus, une marque internationalement identifiable et enfin des partenariats financièrement sans équivalent. Je sais pouvoir compter sur la raison de tous pour que les règles citoyennes de la vie associative soient mises en valeur et à l'honneur.

Je clôturerai ce rapport en renouvelant mes remerciements au comité directeur qui a toujours su faire des choix pertinents et responsables, aux dirigeants de clubs et SCA qui ont su se mobiliser dans les moments importants, à nos présidents de commissions qui ont travaillé avec professionnalisme et à nos partenaires qui ont affirmé leurs engagements à nos côtés. J'adresserai enfin des remerciements particuliers à notre secrétaire qui tient avec justesse la barre de la tour de contrôle et à l'ensemble des nos membres sans lesquels rien ne serait possible.

Merci à toutes et à tous, merci.



Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins



Rapport d'activités, Assemblée Générale ordinaire du 22 Février 2014

Assemblée générale du 22 février 2014

Rapport d'activités du comité régional d'études et de sports sous-marins de l'île de la Réunion, relatif à l'année 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous sommes 2022 licenciés dont 586 femmes et 106 jeunes, répartis dans :

- 24 Clubs associatifs adhérents répartis de la manière suivante:
 - o 18 Clubs de plongées scaphandre (principale activité)
 - o 01 Club de plongée Handi
 - o 04 Clubs de plongée en apnée
 - o 01 Club de pêche sous-marine en plongée
- 21 SCA (Structures commerciales agréées) adhérentes
 - o 21 SCA de plongée scaphandre (principale activité)

adhérents à un comité régional composé de :

- Quatre commissions sportives:
 - o Plongée en scaphandre à laquelle est rattachée la plongée handi
 - o Apnée à laquelle est rattachée la randonnée subaquatique,
 - o Nage avec palme,
 - o Pêche sous-marine
- Trois commissions culturelles :
 - o Environnement Biologie subaquatique
 - o Audiovisuelle,
 - o Archéologie,
- Trois commissions de services:
 - o Juridique,
 - o Médicale,
 - o Technique à laquelle est rattachée le secourisme et la TIV.

Nous sommes réunis pour notre assemblée générale annuelle qui est le moment privilégié pour d'échanger sur l'ensemble des dossiers qui regroupent les activités que nous avons conduites ensemble à travers les spécificités de nos commissions d'études et de sports.

1 - Dossier formation

Ce dossier historiquement très important est conduit au niveau de chaque commission dans leurs spécificités.

- Formation de cadres techniques

- Guide de palanquée (formations et examens)
- Initiateurs de clubs (formations et examens)
- Moniteurs fédéral 1er degré (formations sans examen)
- Moniteurs fédéral 2ème degré (formations sans examen)

- Formation de cadre Handi

- Moniteur MFEH1 (formations et examens)
 - Moniteur MFEH2 (formation et examen)
- Formation de cadre Apnée
- Guide de randonnée (formations et examens)
 - Initiateur entraîneur 1 (formations et examens)
 - Initiateur entraîneur 2 (formations et examens)
 - Moniteur entraîneur fédéral 1er degré (formations et examens)
- Formation de cadre pêche sous-marine
- Moniteur entraîneur fédéral 1er degré (validation)
 - Moniteur entraîneur fédéral 2ème degré (validation)

Ce dossier historiquement très important est conduit au niveau de chaque commission dans leurs spécificités. Nous sommes fiers de pouvoir annoncer que nous sommes maintenant autonomes pour ce qui concerne la formation de cadres spécialisés handi sports.

2 - Dossier sports

Ce dossier est l'incontournable de notre mission et revêt de fait une importance capitale pour la continuité de notre mission.

- Sport de nature

- Pratique de la plongée scaphandre, estimation de 130000 plongées (-20%)
- Pratique de la randonnée subaquatique, estimation de 900 randonnées (+80%)

- Sports de compétition

- Championnat de la Réunion d'apnée
- Championnat de France de photos
- Championnat de photo MIMA

- Promotion du sport

- Semaine 'Sports Sciences »
- Participation aux journées de la mer
- Promotion de la rando subaquatique dans apnée et subaqua
- Participation aux journées sports santé organisées par l'OMS de St Paul

3 – Dossier environnement et biodiversité

Ce dossier traditionnellement important regroupe une très grande variété d'actions. Il est logiquement conduit sous forme de missions qui seront confiées à des commissions en fonction de leur spécificités ou des licenciés en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités.

- La réserve marine

Le principe des réserves marines a déjà été initié par le comité régional dans les années 1970 et surtout 1980 et deux bouées d'amarrage avaient été financées sur ses fonds propres. Historiquement, les plongeurs réunionnais, toutes disciplines confondues, sont attachés au principe des réserves comme moyens de protection, de conservations et de préservation des coraux et de la biodiversité. Ils ont toujours œuvré pour aider à ce que les réserves soient toujours de plus en plus performantes en participant à tous les travaux de mise en œuvre et de suivi comme cette année encore:

- Suivi des pontes de coraux
- Participation aux réunions du comité consultatif
- Suivi des dispositifs d'amarrage
- Participation à l'analyse des fiches du réseau « plongeurs observateurs »
- Réseau de veille et évaluation rapide de la faune
- Partenariat dans le réseau Reef check

- Rédaction du volet recommandations du dépliant de la réserve
- Partenariat pour la visite de François Sarano dans la cadre de la promotion de la réserve. (Billet d'avion, rencontre avec la presse, conférence)
- Etude d'une labellisation de nos cartes plongeurs bio avec le logo de la réserve
- Partenariat de la réserve marine pendant la semaine sports sciences
- Promotion de la réserve en valorisant son exposition lors de nos manifestations

Actuellement la réserve vit des moments difficiles, les coraux ne se portent pas mieux même si des indicateurs de biomasse témoignent d'effets réserve positifs. C'est très logiquement que nous continuerons à observer, à analyser, à proposer, à soutenir et à aider dans les suivis et la construction de la réserve tout en défendant la pratique de nos activités sportives de nature sur son territoire.

- La réduction du risque requin

Placé sous la tutelle des commissions pêche sous-marine et apnée, cette thématique est toujours d'une gestion très délicate. Les représentations collectives et individuelles en font un sujet passionnel ou chacun y va de ses certitudes et de ses interprétations.

- Partenariat avec les autres ligues de sports de nature (surf, voile...)
- Participation aux réunions du CO4R (6)
- Participation aux réunions du C4R (2)
- Participation aux réunions d'études de projets (4)
- Organisation de réunions d'études de propositions (6)
- Etudes et rédactions de deux projets d'actions (2)
 - « Regard sous l'eau » « Sites de plongée en amont des spots de surf »
- Marquage de six bouledogues supplémentaires par « marquage mixte »
- Participations à des relevés morphométriques avec West et Squalidée (2)
- Renseignements de fiches d'observation remises aux autorités (39)
- Analyse des données des stations d'écoute et productions de rapports (2)
- Finalisation du projet « Allo requin » avec le fond biome
- Participations aux réunions de suivi de projets (4)
- Participation l'enquête radiophonique CE2 de l'école René Perianayagom (<http://ien-stlouis.ac-reunion.fr/index.php?id=1537>)
- Rédaction de propositions pour l'organisation des plongées
- Participation aux tests de technologies innovantes Dearteck (2)
- Participation aux tests de technologies innovantes Barrière électromagnétique (2)
- Organisation journée d'échanges avec Jean-marie Ghislain (<http://ghislainjm.com/>)
- Suivi des arrêtés préfectoraux avec la commission juridique et la FFESSM
- Rencontre avec la presse
- Rencontre avec les associations militantes
- Evaluation des vigies requins

Cette forte implication de la plongée toutes disciplines confondues a permis de mettre en évidence les liens étroits qui existent entre les pratiques des sports de nature et la connaissances du milieu d'une part et la complémentarité entre les approches empiriques et les approches scientifiques d'autre part.

- Observation des cétacés

La volonté de l'état de vouloir s'assurer d'une exploitation pérenne et durable des filières cétacés s'inscrit dans la droite ligne de la charte d'approche. Les fortes pressions contre les clubs de plongée et la rando subaquatique de la part des prestataires touristiques comme les transporteurs de passagers, les croisiéristes ou les loueurs de bateau, ont fait de cette thématique un combat règlementaire sur fond écologique où il a fallu montrer la capacité des plongeurs à être responsables et la volonté des cétacés à venir à leur rencontre. Nous avons été les seuls à devoir apporter ses preuves, ce qui montre à l'évidence que le chemin entre l'écologie qui interdit tout et le développement durable est encore bien long.

- Réunions Label d'observation certifiée responsable des cétacés à la Réunion (8)
- Production d'un protocole de rando en immersion
- Analyse et proposition d'écriture du label
- Promotion de la rando subaquatique dans apnée et subaqua
- Participation aux réunions chartes d'approche des baleines (2)

Ca a été un vrai défi, puis un vrai combat et enfin une vraie réussite dont nous sommes particulièrement fiers. En effet, pouvoir partager des moments de vie avec les cétacés dans le milieu subaquatique est un beau privilège réservé aux randonneurs subaquatiques. Il est maintenant important de rappeler que la gestion de ce privilège engage la responsabilité de tous les randonneurs pour le rendre pérenne.

- Récifs artificiels

Un autre dispositif de conservation et de préservation de notre patrimoine réunionnais consiste à favoriser l'implantation de la vie là où il y en a peu. Pour cela, notre commission environnement et biologie subaquatique suit très attentivement l'évolution du récif artificiel Antonio Lorenzo qui a été confié au comité régional de plongée en 1999 et s'est engagée depuis cette année dans le suivi des autres récifs artificiels de la côte ouest. Dans le même temps, des projets en faveur de l'implantation de nouveaux récifs artificiels sont effectués (Clémenceau, Jeanne d'Arc)

- Présentation et défense du projet « Jeanne d'arc » auprès des institutions (6)
- Suivi Antonio Lorenzo (4)
- Rapports suivi Antonio Lorenzo (2)
- Film suivi Antonio Lorenzo (1)
- Exposition suivi Antonio Lorenzo
- Suivi Sea Venture (1)
- Film Sea Venture (1)
- Suivi Barge de Saint Paul
- Film Barge de Saint Paul

3 – Dossier promotion des activités subaquatiques à la Réunion

Cette année la promotion des activités de plongée a revêtu une importance particulière tant le contexte économique est difficile pour nos SCA. Cela s'est traduit par des participations importantes du monde de la plongée aux manifestations locales, nationales et internationales. Cela s'est également traduit par l'organisation d'événementiels locaux. Cela est bien évidemment traduit par un engagement financier important compte tenu des ressources du comité régionale.

- Championnat de la Réunion d'apnée
- Championnat de France de photos
- Championnat de photo MIMA
- Semaine 'Sports Sciences »
- Participation aux journées sports santé organisées par l'OMS de St Paul (3) 1j
- Participation aux journées de la mer (3) 1j
- Participation au forum des métiers de la mer (2) 1j
- Organisation journée d'échanges avec Jean-Marie Ghislain (<http://ghislainjm.com/>)
- Promotion de la rando subaquatique dans apnée et subaqua
- Promotion du projet « Jeanne d'arc » auprès des institutions (6)
- Participation l'enquête radiophonique CE2 de l'école René Perianayagom (<http://ien-stlouis.ac-reunion.fr/index.php?id=1537>)
- Participation à l'émission télévisée « Pouvoir extraordinaire du corps humain »
- Participation à l'émission télévisée « Zone interdite » qui devrait sortir en avril 2014
- Rédaction des volets sécurité, plongée et rando sub dans le livret conseils pour ses vacances de l'IRT
- Accueil et organisation du séjour de Pierre Razi à la Réunion (15 jours)
- Accueil et organisation du séjour de Yvon Fauvel (n°2 FFESSM)

- Films suivi des récifs artificiels (3)

4 – Dossier sécurité

Ce dossier regroupe l'ensemble des thématiques qui ont un rapport avec la sécurisation de nos activités. Ce travail qui reste discret, est pourtant d'une importance capitale.

- Suivi législatif des dispositions préfectorales, régionales et municipales
- Suivi réglementaire des statuts professionnel et bénévole
- Suivi des dispositions médicales d'interventions et de préventions
- Information et formation à la médecine hyperbare
- Organisation d'un colloque mondial de la médecine hyperbare
- Suivi réglementaire des dispositions fédérales

5 - Dossier divers

Ce dossier, parfois loin de nos préoccupations d'études et de sports subaquatiques en cours, est également d'une grande importance dans la conduite de nos différentes politiques d'actions

- Suivi juridique des thématiques liées à l'exercice de nos activités
- Information, formation et colloque de la médecine hyperbare
- Le salon de la plongée
- Les RIPES – enfants plongeur
- La plongée sportive en piscine
<http://www.youtube.com/watch?v=zWvhahfaZA&feature=youtu.be>
- Le suivi des fosses et piscines locales
- Tourisme – Tamarun station balnéaire
- La route du littoral (3)
- Moca développement du bénévolat
- Moca assises des sports de nature
- Les jeux des îles de 2015
- Activités de nature et rythmes scolaires
- Cross développement des sports de nature
- Partenariat avec air liquide
- Subventions CNDS
- Appartement

6 - Conclusion

Les actions ont été riches et variées, elles ont mobilisé approximativement 80 bénévoles de tout horizon, licenciés ou non, plongeurs ou non, qui partagent nos convictions et nos valeurs. Ils se sont répartis 8800 heures de bénévolat et 15000 kilomètres de déplacements sans compter la mise à disposition de leurs matériels personnels. Reconnaître cette mobilisation, cet engagement, ce professionnalisme et ce désintéressement. est le moins que l'on puisse faire.



Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

LIGUE ou COMITE de : Etudes et sports sous-marins

Discipline Associée concernée: Etudes et sports sous-marins

Période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2014

| CHARGES (1) | | TOTAL € | PRODUITS (1) | | TOTAL € |
|--|--|------------------|---|--|------------------|
| 60 - ACHAT | | 35 960 | 70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES | | 11 000 |
| Achats études, Prestations services | | 0 | vente de marchandises (Licences) | | 11 000 |
| Achats non stockés, matières, fournitures | | 31 350 | Prestation de services | | 0 |
| Fournitures non stockables (eau, énergie..) | | 1 200 | Produits des activités annexes | | 0 |
| Fournitures d'entretien, petit équipement | | 3 410 | Ristournes Licences | | 0 |
| 61 - SERVICES EXTERIEURS | | 57 780 | 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | | 130 200 |
| Sous traitance générale assurance) | | 13 900 | | | 0 |
| Locations | | 38 000 | DDJS (Fonds d'Echanges) (2) | | 4 000 |
| Entretien et réparation | | 2 600 | CNDS ACTIONS(2) | | 45 500 |
| Documentation | | 3 280 | CNDS (suivi médical athlète hors liste) | | |
| 62 - AUTRES SERVICES | | 111 774 | CNDS (P.S.E.) | | 0 |
| Déplacements Aériens | | 24 000 | REGION (2) | | 59 500 |
| Déplacements Terrestres | | 27 670 | DEPARTEMENT (2) | | 6 000 |
| Frais Alimentation / Restauration | | 19 594 | AIDES AUX DEPLACEMENTS (ORESSE) | | 6 300 |
| Frais Hébergement | | 13 200 | Fonds Intermistériels Ville (FIV) | | 0 |
| Frais Organisation | | 6 940 | Organismes sociaux (à détailler) | | 0 |
| Frais postaux Tél, Fax | | 800 | Fonds Européens | | 0 |
| Location Vehicule(s) | | 3 620 | DRASS | | 0 |
| Missions Réceptions | | 9 750 | Commune Saint-Paul | | 8 900 |
| Récompense(s) | | 6 200 | Communauté de communes | | 0 |
| 63 - IMPOTS ET TAXES | | 0 | Autres (préciser) : | | 0 |
| 64 - CHARGES DE PERSONNEL | | 32 730 | CNASEA (emplois aidés) | | 0 |
| Rémunérations des personnels | | 20 150 | | | |
| Charges salariales | | 9 300 | 75 -AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | | 0 |
| Autres charges de personnel | | 3 280 | Fédération Française | | 7 640 |
| 65 - Autres charges de gestion courante | | 3 000 | CRESSM | | 37 204 |
| 66 - Charges Financières | | 0 | Participation des athletes | | 37 300 |
| 67 - Charges exceptionnelles | | 0 | 76 - PRODUITS FINANCIERS | | 0 |
| 68 - Dotation amortissements (provisions pour renouvellement) | | 1 600 | 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 19 500 |
| | | 0 | 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | | 0 |
| | | 0 | Sur opérations de gestion | | 0 |
| | | 0 | | | 0 |
| TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES | | 242 844 € | 79 TRANSFERT DE CHARGES | | 0 |
| 89 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | 214 497 | TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS | | 242 844 € |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | 24 477 | 89 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | 214 497 |
| Personnel bénévole | | 190 020 | Prestations en nature | | 24 477 |
| TOTAL DES CHARGES | | 457 341 € | Personnel bénévole | | 190 020 |
| | | | TOTAL DES PRODUITS | | 457 341 € |

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Le budget prévisionnel doit être équilibré en recettes et dépenses

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir

(2) Le total de chaque ligne devra correspondre à la somme des fiches actions



Date: 16 février 2014

Signature du Président

Signature du Trésorier

Par ordre

Jean-Marc Charel
Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

J. M. M...

**COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION
Commission apnée**

RODULFO ANTOINE
Président de la commission
APNEE

269 Cité BOUVET
6 rue du GI ROLLAND
97400 St DENIS
Tel : 06 92 69 32 45

St Denis le 02 / 01 / 2014

à

**Monsieur le président du
COMITE régional de la Réunion**

OBJET : Compte rendu des manifestations sportives de la commission régionale d'APNEE : AG 2013

Rapport moral :

En fonction depuis le mois de mars 2013 , je tiens à remercier toute l'équipe de bénévoles pour l'aide qu'ils m'ont apportée pour mener à bien la formation des niveau 2 et 3 et d'assurer la compétition du mois de mai 2013 . Cette année m'a permis la mise au point du matériel pour les niveaux supérieurs.

Mes objectifs prioritaires seront :

La formation : du niveau 4.

La formation en compétition et l'organisation de ces compétitions en vue du prochain championnat de France 2014.

Manifestations 2013 :

1) 1^{ère} Compétition d' APNEE :

Cette compétition a été organisée par le club ARSPAL sous la direction de la commission APNEE du comité régional. Cette compétition s'est déroulée à la piscine du Port de la Pointe des galets le 20 mai 2013 avec 7 participants. Résultats : en féminine 1^{ère} FANNY DONZEAUX ; en masculin 1^{er} THIERRY PERES. Cette manifestation a permis la titularisation de 4 juges arbitres 1^{er} degré : GAZZO Guy ; PERES Thierry ; PERERA Sandi et SIBILLE Bruno. Le comité régional remercie la direction et le personnel de la piscine municipale « JEAN LOU JAVOY ».

BILAN FINANCIER DE CETTE MANIFESTATION: 294 ,50€

2) Initiateur APNEE :

Cet examen a été organisé par le club « RUN SPORTS ASSOCIATION » sous la direction de la commission APNEE du comité régional dans les locaux du comité régional et de la piscine de plateau Cailloux avec 5 candidats. Les 5 candidats ont été reçus avec pour Major : ROSAMBO Rodolphe. La Réunion s'enrichit de 8 nouveaux initiateurs dont 3 par équivalence : ARNOULD Christine ; LAURET Eric et

BELLANGER Carole. Le comité régional remercie la direction et le personnel de la piscine de « Plateau Cailloux ».

BILAN FINANCIER DE CET EXAMEN : (Pris en charge en totalité par le club « RUN SPORTS ASSOCIATION »)

3) 2^{ème} Compétition d' APNEE :

Cette compétition a été organisée par le club ARSPAL sous la direction de la commission APNEE du comité régional. Cette compétition ne s'est pas déroulée comme prévue à la piscine du Port de la Pointe des galets le 15 Décembre 2013. Pour des raisons de travaux celle-ci est fermée au public du 05/12/2013 au 02/01/2014. Pour information : une compétition régionale est sujette à autorisation nationale pour être reconnue comme qualifiante pour le championnat de France. Cette autorisation devait être demandée avant le mois décembre 2013 au secrétariat national d'apnée. Une nouvelle demande de créneaux est en cours à la piscine municipale « JEAN LOU JAVOY » pour une future compétition au mois d'avril.

4) Prévisionnel pour 2014 :

Suite à l'accord du service des sports de la Mairie de St Denis, la compétition du 15 décembre 2013 a du être reportée au samedi 01 février 2014 de 17h à 22h. Malheureusement suite à des problèmes de grèves des stations services en carburant et des manifestations au Chaudron celle-ci a été de nouveau annulée.

Examen N4 : date à définir.

1^{ère} compétition : prévision pour le 06 avril 2014. L'autorisation a été faite en temps voulu à la commission nationale.

Antoine Rodulfo
Président de la commission apnée





Sommaire

- Rapport morale
- Bilan d'activité
- Programme 2014

Ile de la Réunion

L'assemblée générale de la commission régionale archéologie ile de la Réunion a eu lieu le 6 février 2014 à la gare de chemin de fer de la grande chaloupe 14 heures.

Etaient présentes à cette réunion les personnes dont les noms suivent : ci-joint fiche d'émergence.

Il est demandé aux personnes de bien vouloir émerger la feuille de présence, M. VENNÉ de BERNARDY de SIGOYER, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie d'être au rendez-vous. Il présente ensuite le rapport à l'assemblée.

1. RAPPORT MORAL

« Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la commission archéologie pour leur disponibilité et leur gentillesse, ce qui nous a permis de mener à bien toutes nos actions de l'année 2013. Cette Commission est la vôtre, ensemble nous devons continuer à contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine maritime de l'île de la Réunion. Il nous reste beaucoup d'actions à mener, je vous propose donc trois axes de travail à savoir une opération archéologique par an afin d'alimenter la carte archéologique, des actions de communication afin de véhiculer l'image de la Commission Régionale et du Comité, et une formation. Je vous remercie de votre attention. »

Éric VENNÉ DE BERNARDY DE SIGOYER

2. BILAN DES ACTIVITES

- La lettre mensuelle a toujours autant de succès auprès de nos membres.
- La prospection archéologique en baie de la Possession. (inventaire de pierre basaltique taillée) : 170 pierres recensées !
- Conférence débat sur l'histoire de la pierre.
- Semaine « SPORTS SCIENCES »
- Baptêmes de plonger (jardin archéologique)
- Formation
- Journées archéologie
- A.G

3. PROGRAMME 2014

- Lettre mensuelle d'informations
- Prospection (épave du Kaïsari) sainte Rose
- Finalisation Jardin Archéologique
- Journées du Patrimoine



L'équipe en action



Après lecture faite la séance est levée à quinze heures.


 COMITÉ RÉGIONAL ÎLE DE LA RÉUNION
 Commission Technique Régionale Île de La Réunion

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Commission Technique Régionale

Jeudi 23 janvier 2014, à 18h30

 Lieu : 2 Bis, rue des Brisants Base Nautique de Saint-Gilles
 97434 Saint-Gilles les Bains

L'Assemblée est présidée par Mr Eric Crambes, président de la commission technique.
 La commission peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport moral 2013
- 2 - Bilan des activités 2013
- 3 - Rapport financier 2013
- 5 - Les actions pour 2014
- 6 - Budget prévisionnel 2014
- 7 - Questions diverses

La séance est ouverte à 19h00

L'AG est animée par Eric Crambes président de la CTR Réunion

Allocution de bienvenue

Mr Eric Crambes, Président de la commission, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

Il remercie ensuite l'ensemble des cadres régionaux, moniteurs et instructeurs pour leur implication dans la vie de la commission technique tant au niveau de la formation que des examens, la réflexion pédagogique et l'élaboration d'outils d'enseignement et d'évaluation.

Il remercie les structures qui lui ont servi de support : Gloria Maris, GIRAS

1. Rapport moral du Président

1. Effectifs FFESSM

Structures : 46

Associations : 24

SCA : 22

Nombre de licences : 2 022 réparti de la manière suivante

Adultes : 1 916

Hommes : 1 436

Juniors : 74

Femmes : 586

Enfants : 34

2. Les ressources humaines

Le président rappelle le rôle et les moyens de la CTR. L'ensemble des activités de la CTR repose sur la disponibilité et les compétences de bénévoles. L'objectif de la CTR est de réaliser des d'activités de formation et d'évaluation en étroite collaboration avec les centres de plongée en répondant à la fois aux besoins des plongeurs et des clubs et SCA.

En dehors des contributions à l'intérieur des clubs et SCA, la commission technique a offert en 2013 plus 1 160 heures de bénévolat au service de la plongée française.

La CTR remercie tous les moniteurs, les instructeurs et autres spécialistes qui ont participé aux différentes actions.

3. Evolution des cursus de la FFESSM en 2012

Nouveau « guide de palanquée » (N4), nouvelles épreuves.

Nouveau MF2, nouvelles épreuves.

2. Bilan des activités de la CTR en 2012

1. Sessions d'examens Initiateurs de club

1 session réalisée. Cela représente 2 candidats inscrits pour 2 reçus et 75 heures de bénévolat. (Taux de réussite de 100%)

2. Sessions d'examens Niveau 4

6 sessions réalisées. Cela représente 23 candidats inscrits pour 21 reçus et 410 heures de bénévolat (taux de réussite de 91%).

3. Session de MF1

Un stage initial et un examen ont été réalisés.

Un stage initial soit 230 heures de bénévolat.

Une formation continue été organisée, soit 124 heures de bénévolat.

Le stage final n'a pas pu se faire par manque de candidats.

Pour les examens, 3 candidats sur le mois de février et pas de nouveaux moniteurs fédéraux pour 80 heures de bénévolat.

A l'issue de cette examen la CTR à pris une décision (réunion du 21 mars 2013) :

"Nous mettons en place une fiche de suivi, à faire valider par le tuteur entre les deux examens.

Cette fiche portera sur les épreuves non réussies lors de l'examen. Elle sera remise au stagiaire et au tuteur après l'examen et devra être présentée renseignée avant un nouvel examen à la Réunion. Le stagiaire devra justifier d'au moins cinq interventions préparées, présentées et analysée avec l'aide de son tuteur sur les difficultés signalées sur la fiche. Le tuteur signera chacune de ses interventions. Le candidat doit être représenté par un président de club."

4. Session de MF2

Une formation continue et un suivi des stagiaires ont été organisés, soit 95 heures de bénévolat.

5. PESH

La CTR a assuré une formation EH1, EH2 et MFEH1 pendant le mois de juillet. Nous avons fait venir Mr Pascal Chauvière, réfèrent national HandiSub à la fédération.

Nous avons validé 10 candidats EH1, 10 candidats EH2 et 1 MFEH1

Soit 156 heures de bénévolat.

Nous avons envoyé un candidat en métropole pour validé sont MFEH2, soit 70 heures de bénévolat.

6. ANTEOR

La délivrance de 6 "ANTEOR" par équivalences.

7. TIV

La session de TIV a été reportée par manque de candidats.

1. Collège des instructeurs

Philippe Exiga a été accepté au collège des instructeurs, il été déjà instructeur régional de la Côte d'Azur.

La CTR remercie tous les cadres bénévoles qui ont participé aux activités de cette année 2013.

3. Rapport financier 2013 (Voir en annexe 1)

5 Les actions programmées pour 2014

1. Le MF2

Février 2014 : stage initial sur trois week-end, les : 1, 2, 8, 9, 15 et 16.

Octobre 2014 : stage final 20 au 25 et examen du 27 au 31

2. Le MF1

Février mars 2014 : Examen 28, 1 et 2

mars 2014 : stage initial MF1 sur trois week-end, les : 8, 9, 15, 16, 22 et 23.

Octobre 2014 : stage final MF1 du 20 au 24

Novembre 2014 : examen 8 et 9.

3. Le N4

Février 2014: Examen CTR N4 du 22 et 23.

Juillet 2014: Examen CTR N4 du 18 au 20.

4. ANTEOR

Organisation d'une session dans l'année

5. PESH

Organisation d'un stage EH1 et EH2.

6. IN

Assurer la formation continue et le recyclage des IN qui ne peut se faire que lors d'actions nationales. Chaque année la CTR organisera la formation d'un IN en métropole.

Faire une demande de poste IN pour la région à la CTN.

6. Budget prévisionnel 2014

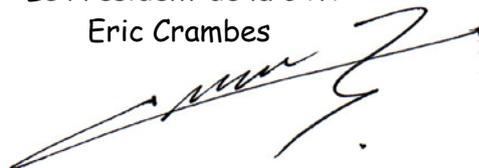
Voir en annexe 2

7. Questions diverses

La CTR demande aux structures de plongée de lui faire parvenir les noms des moniteurs et P5 en activité dans les clubs.

Le Président de la CTR

Eric Crambes



Rappel page facebook CTR : <https://www.facebook.com/FfessmCtr974>

Mettre le calendrier de la CTR 974 sur votre tablette ou téléphone :

<https://www.google.com/calendar/ical/ffessm.ctr974%40gmail.com/public/basic.ics>

Annexe 1

Compte CTR 2014

Catégories de revenus

| | |
|---|-------------------|
| Carte CMAS EH1 | 144,00 € |
| Total Carte CMAS Stage et examen | 144,00 € |
| exam MF1 | 360,00 € |
| handicap 1 | 470,00 € |
| handicap 1&2 | 2 860,00 € |
| niv4 ctr | 1 020,00 € |
| SI MF1 | 1 800,00 € |
| Total Stage et examen | 6 510,00 € |
| Total Catégories de revenus | 6 654,00 € |
| Catégories de dépenses | |
| carte FFESSM | |
| carte EH1 | 144,00 € |
| moniteur Handi | 12,00 € |
| RIFA | 12,00 € |
| Total carte FFESSM | 168,00 € |
| Locations diverses Location Bateau | 450,00 € |
| Total Locations diverses | 450,00 € |
| Missions/Réceptions Café/pâtisserie | 167,70 € |
| pot divers | 102,71 € |
| Restaurant | 793,36 € |
| Total Missions/Réceptions | 1 063,77 € |
| Prestations | |
| PSE1 | 85,00 € |
| Total Prestations | 85,00 € |
| Rembt de frais | 868,32 € |
| stages et examens | |
| MFEH2 | 350,00 € |
| niv 4 ctr | 120,00 € |
| Total stages et examens Transports | 470,00 € |
| Avion | 3 380,66 € |
| déplacement | 40,00 € |
| supplément bagages | 30,00 € |
| véhicules | 474,00 € |
| Total Transports | 3 924,66 € |
| Total Catégories de dépenses | 7 029,75 € |
| Total général | -375,75 € |

Annexe 2

Budget prévisionnel

| action | budget |
|-----------------|--------------------|
| Initiateur club | 350,00 € |
| N4 | 1 600,00 € |
| MF1 | 2 600,00 € |
| SI | 400,00 € |
| SF | 1 000,00 € |
| EX | 1 200,00 € |
| MF2 | 10 000,00 € |
| SI | 500,00 € |
| Pratique | 500,00 € |
| Examen | 9 000,00 € |
| ANTEOR | 100,00 € |
| PESH | 300,00 € |
| Représentation | 400,00 € |
| TIV | 200,00 € |
| IN | 1 200,00 € |
| | |
| Total | 16 750,00 € |

**AG de la Commission médicale du CRESSM de la Réunion
Du mardi 17 décembre 2013 à St Gilles les Bains**

Présents : J-D.HARMS, C.D'ANDREA, F.LANDRON, C.LAUVERGNIER,
J-M.LECAPLAIN, H.LHOTELLERIE, J.STRUL

Ordre du jour:

- Informations de la commission médicale nationale (JDH)
- Plongée handisport: aptitude médicale- rappel (JDH)
- Compte-rendu de la réunion d'automne MEDSUBHYP sur les aptitudes professionnelles à la plongée (C.D'A)
- Cas cliniques (JDH)
- Bilan 2013 (JDH)
- Elections du Pdt et Vice-président

La réunion a été perturbée car la clef de la salle de réunion du CRESSM (qui avait été réservée) n'avaient pas été remise à sa place par le dernier utilisateur... La réunion s'est donc déroulée dans un local commercial sans possibilité de projection.

Bilan 2013 :

1°) Médecins fédéraux :

En 2013, il y a eu 16 médecins fédéraux (liste jointe).

Le Dr F.LASCHET, ancien Pdt de la Commission médicale, quitte définitivement le département de la Réunion. Une manifestation de sympathie a été faite lors de la dernière réunion ARESUB/Com Med.

2°) Réunions ARESUB/COM MED 2013 :

1°) mardi 19 mars 2013 à 19 hres, Salle du CRESSM:

- Informations: Congrès EUBS-Journée ARESUB - DAN Day en Septembre 2013 - Informations: Commission médicale fédérale
- Cas cliniques (ADD, trouble ventilatoire) : C.D'Andrea- J-D.Harms
- Plongée et trouble de la coagulation (TVP, AVK, Hemophilie) C.D'Andrea
- Aspect médico-légal et plongée: J-D.Harms

2°) mercredi 19 Juin 2013 à 19hres, Salle du CRESSM :

- Ordinateur de plongée : Historique et prévention des ADD (C.D'Andrea)
- Handicap et plongée : ce qu'il faut savoir (J-D.Harms)
- Discussion de cas cliniques
- Programme du congrès ARESUB de sept 2013 : appel à communications.

3°) vendredi 15 novembre 2013, à 19 hres, Salle du CRESSM

à la salle de la fédé à St Gilles (au niveau du club de voile) de 19-21h.

- Fugu : "La Saveur du Paradis". Etat actuel des connaissances suite à 10 cas d'intoxication à la tétradoxine à la Réunion en septembre 2013. Dr E.Szalay
- Prise en charge initiale des intoxications par Tétradoxine. Dr P-J.Marianne-Dit-Cassou
- Nouvelles recommandations concernant les plongées Yo-Yo. Dr C. D'Andrea
- Technique de la carpe en apnée et ses conséquences. Dr T. Masseguin

3°) 2° Journée de médecine de plongée de l'Océan Indien

TAMARUN – 23 Septembre 2013:

Cette journée a été ouverte librement et gratuitement aux membres du CRESSM. Environ 120 personnes y ont assisté dont un nombre important de plongeurs du CRESSM.

13h30-13h45 : Accueil des participants

13h45-14h15 : Modification de bilan hydrique pendant la plongée - retentissement physiologique.

Orateur : Pr J-Regnard (Besançon)

14h20-14h35 : Paraplégie au décours d'une apnée : mécanisme physiopathologique.

C-D'Andrea, K-Doe, J.D-Harms

Orateur : Dr C.D'Andrea (Réunion)

14h35-14h55 : Dégénérescence discale cervico-dorsale et risque d'ADD médullaire chez le plongeur : étude cas-témoin

E-Gempp, P-Louge, T-Lafolie, S-Demaistre, M-Hugon, JE-Blatteau

Orateur : Dr E-Gempp (Toulon)

14h55-15h15 : Evaluation du stress oxydant et état inflammatoire chez le plongeur sportif présentant un ADD médullaire

P-Louge, E-Gempp, J.M-Pontier, S-De Maistre, N-Vallée, J.G-Steinberg, J.E-Blatteau.

Orateur : Dr P-Louge (Toulon)

15h15-15h30 : Historique des centres hyperbares dans l'océan indien

J.D-Harms, E.Szalay-Bonnans, P-Durasnel

Orateur : Dr J.D-Harms (Réunion)

15h30-15h45 : prise en charge et bilan des accidents de décompression sur Mayotte

Orateur : Dr P-Durasnel (Mayotte)

16h15-16h35 : La prise de Viagra avant plongée favorise l'accident de décompression chez le rat.

JE. Blatteau, AO. Brubakk, E. Gempp, O. Castagna, JJ. Risso, N. Vallée

Orateur : Dr JE-Blatteau (Toulon)

16h35-16h55 : Bulle intra oculaire chez un plongeur porteur d'implants multifocaux.

V-Poncin, B-Grandjean, N-Alfonsi

Oratrice : Dr V-Poncin (Dax)

16h55-17h10 : Pneumothorax spontané diagnostiqué tardivement au décours d'une plongée.

Orateur : Dr E.Szalay-Bonnans (Ile Maurice)

17h10-17h30 : Intérêt des paliers profonds en plongée loisir à l'air

Orateur : C.D'andrea (Réunion)

17h30-17h50 Identification des espèces de requins en fonction des morsures

Orateur : Dr Landron (Réunion)

17h50-18h00 : clôture de la journée

4°) Congrès tri-continentale du 23 au 28 septembre 2013 au TAMARUN:

Congrès EUBS (European Underwater and Baromedical Society) - **SPUMS** (South Pacific Underwater Medicine Society)- **SAUHMA** (South African Undersea and Hyperbaric Medical Association)

Réunion ECHM (European Comite for Hyperbaric Medicine)

DAN Day (DAN Europe, South Africa, Japan, South Pacific, North and South America)

Le DAN Day était ouvert aux plongeurs librement (conférences en anglais).

Ce congrès a réuni 230 participants de 32 nations différentes. Des plongées ont été organisées avec le groupement des SCA (> 1000 plongées durant la semaine, essentiellement sur St-Gilles et St-Leu)

5°) Avis médicaux soumis à la Commission Médicale ou à son président:

6 avis sollicités auprès du Pdt pour des aptitudes, incidents ou reprises de plongée après accident. Certains dossiers ont été discutés en réunion, permettant d'avoir ainsi un avis collégial.

6°) Activités diverses :

-Réunion « plongée Handisport » le 28 Mai 2013-Dr J-D.Harms-E.Crambes

-Visite au CSSR à l'invitation de la présidente avec plongée et conférence le samedi 14 Décembre 2013 – C.Arnould- Dr J-D.Harms

Election du Président et Vice-Président de la MEDICALE du CRESSM de la Réunion :

Après appel à candidatures, le Dr J-D.HARMS est élu Président à l'unanimité et le Dr C.D'ANDREA est élu Vice-Président à l'unanimité.

Dr J-D.HARMS
Président commission Médicale et
de Prévention

COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRAV DU 06/02/2014

Membres CRAV présents : Nathalie Rodrigues, Laurent Bèche, Alain Diringer, Will Lesdema, Jonathan Curtat.

Représentant du comité : Georges Masanelli.

1/ COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE AUDIO-VISUELLE POUR L'ANNEE 2013 :

Cette année, il n'y a pas eu de cours photo comme les années précédentes pour cause de manque de demande de photographes voulant apprendre et se perfectionner. Il y a toutefois eu des réunions régulières de concertation et d'échanges entre photographes autour de la photo sous marine ce qui nous a permis de tous progresser et de partager de nombreuses informations.

Dans la suite des sorties de l'année dernière, des sorties lagon et plongée bouteille ont également été organisées avec un franc succès, elles doivent donc être pérennisées et plus régulières. Merci à Laurent Bèche et Nathalie Rodrigues pour leur implication constante dans ces sorties.

Nous avons également organisé le championnat régional qualificatif pour le championnat de France. Une fois encore, la météo ne fût pas de la partie et une seule manche a pu être organisée à St Gilles, celle de St Leu n'ayant pu se faire à cause de la houle. Les compétiteurs ont tout de même pu réaliser de jolis clichés dans la bonne humeur. Nous remercions les membres du jury (Laurent BECHE, Eric LANCELOT, Katia FERRERE et Jonathan CURTAT) qui se sont déplacé un soir de semaine afin de délibérer sur les photos des concurrents.

Il y a donc eu un vainqueur, Will LESDEMA (assisté de Nathalie RODRIGUES) devant Yann OULIA (assisté d'Amandine MAYOUX). L'équipe championne de la Réunion ainsi qu'une 2^{ème} équipe composée de Jonathan CURTAT (vice champion de France 2012, qualifié d'office) et Aurélien TRICOT ont donc participé au championnat de France à St Raphael début septembre. Les conditions étaient superbes pour ce championnat. Pour une 1^{ère} participation, Will LESDEMA a décroché une très encourageante 12^{ème} place. Malheureusement, suite à un accident le matin même de la première manche, Jonathan Curtat n'a pu défendre ses chances en ne faisant qu'une seule manche sur une palme ! Il se classe néanmoins 18^{ème} en ayant réussi à produire 6 photos sur une manche.

Dans le cadre de ses compétitions, la CNAV a également décidé d'envoyer Jonathan Curtat (assisté de David COUBES) en tant que vice champion de France au festival MIMA à Estartit en Espagne début juin. Si l'accueil et de superbes plongées étaient au rendez vous malgré le froid glacial, l'ambiance de la compétition était quelque peu biaisée par le nationalisme catalan !!! Les 10 premiers étant catalans, Jonathan Curtat s'est classé à une modeste 14^{ème} place, mais 1^{er} étranger tout de même ! Un article écrit par lui-même et relatant cette compétition est paru dans le SUBAQUA du mois de septembre.

En cette fin d'année 2013, un projet d'exposition photo a été lancé sur le thème : Richesse et biodiversité du lagon de la Réunion. Le comité nous a généreusement octroyé un budget de 800 euros pour l'impression des clichés, l'Aquarium de St Gilles nous prête ses murs pour les exposer. Nous avons commencé la sélection des photos et sommes confiant quant à la réalisation de cette exposition très bientôt.

2/ PROGRAMME 2014

Pour ce qui est des projets à venir, nous comptons faire perdurer les sorties lagons et plongée bouteille mis en place et avec l'aide des clubs et réseaux sociaux nous faire plus connaître afin de développer la CRAV et faire partager notre passion au plus grand nombre.

L'exposition photo initiée fin 2013 devrait se réaliser en 2014.

De même, le comité nous a sollicités afin de participer à une action avec la Réserve Marine pour fêter les 7 ans de celle-ci. Nathalie Rodrigues s'est proposé de fournir le diaporama qu'elle avait fait conjointement avec Katia FERRERE et Emmanuelle CAMALLONGA voir si cela intéresse le comité car le délai étant très restreint, il sera difficile de proposer autre chose de qualité.

Concernant le championnat de la Réunion, aucune date n'a encore été décidée. Il se déroulera probablement entre les mois de mars et mai prochains. Il faudrait peut être voir à avancer la date du championnat pour espérer une meilleure météo. Le thème de l'année 2014 pour les compétitions photos sera : « Les Quatre Saisons » en macro ou grand angle.

3/ Election du bureau

Après 4 ans de service, il est temps pour son président de se retirer et de laisser la place à un souffle nouveau qui pourra faire perdurer la dynamique de la CRAV. Il ne dispose plus du temps nécessaire pour poursuivre son implication.

VOTE : Le vote n'a pas pu être fait car G. MASANELLI n'a pas jugé conforme cette AG les convocations étant parties trop tard. Il lui à été répondu que les années précédentes, les dites convocations étaient faites dans les temps mais que jamais personne (hors membres actifs de la CRAV) ne venait et que cette AG avait été repoussée pour cause de grève des carburants. Néanmoins, une nouvelle convocation pour une nouvelle AG sera faite puisque le comité en a décidé ainsi.

4/Questions diverses

- Question de G. MASANELLI concernant l'introduction de la vidéo dans la CRAV car il y à soit disant des demandes : nous avons répondu qu'il n'y avait aucun souci pour cela, mais les gens ne se déplaçant pas aux réunions qui sont pourtant connues de tous via la mailing liste du comité, nous ne voyons pas comment faire pour répondre à leur demande s'ils ne sont pas présents. Il en est de même pour les apnéistes qui pratiquent la photo sous marine et qui malgré les invitations à nous rejoindre ne sont jamais venus.
- Question de G. MASANELLI quant à la reprise du trophée H2O par la CRAV : il lui a été répondu que c'était le boulot des SCA d'organiser de telles manifestations car eux seuls ont l'expertise logistique et professionnelle pour gérer de telles affluences et aussi pour des raisons de responsabilité. Il est bien entendu que la CRAV apporterait tout son soutien technique (dans le domaine audio-visuel) si de telles manifestations étaient (re)créées.
- Remarque de G. MASANELLI quant à la non présentation des factures du déplacement des 2 équipes au championnat de France : il lui à été répondu que les participants avaient pris le parti de ne pas se faire rembourser les frais inhérents au championnat et pris en charge par le comité. Mais pas de soucis, nous transmettrons les factures au plus vite.

Le Président de la Commission
Audiovisuelle
Jonathan CURTAT



COMITE REGIONAL ILE DE LA REUNION

Procès verbal de l'Assemblée Générale de la commission Environnement et Biologie Subaquatique de la Réunion le 14 février 2014 à 16h00.

Sont représentés : Omnibulles, Bleu Océan, ANSP, METE Kim président, Jean Marc Charel vice président.

BILAN 2013

1- Suivi environnemental de l'Antonio Lorenzo :

Les sorties de l'année 2013 :

Le 09 mars 2013 : 8 plongeurs

Le 07 avril 2013 : 9 plongeurs

Le 24 juillet 2013 : 6 plongeurs avec Pierre Razi

2- Réalisation d'un court métrage de 10 minutes sur le suivi environnemental de l'Antonio Lorenzo :

de avril à août 2013.

3- Suivi environnemental du Sea Venture:

Le 26 mai 2013 : 6 plongeurs

Le 23 juin 2013 : 6 plongeurs

4- Suivi environnemental de la barge de Saint Paul:

Le 19 mai 2013 : 8 plongeurs

5- Réalisation de court métrage sur le Sea Venture et la Barge de Saint-Paul

De Juin à septembre 2013.

6- Exposition itinérante sur l'intérêt des épaves de la Réunion

L'exposition comprend :

- 4 panneaux sur bâche : Les récifs artificiels, pourquoi faire ?
Une épave à la Réunion particulièrement étudiée : l'Antonio Lorenzo (2)
Résultats de l'étude : synthèse
- 2 peintures à l'huile sur l'Antonio Lorenzo de Laurent Grouhel
- 8 aquarelles : 5 sur l'Antonio Lorenzo, 2 sur la barge de Saint Paul, 1 sur le Sea Venture
- 1 tableau en Origami « Epave, récif artificiel » de Kim Mété
- 7 huiles de Patrick Leport
- 1 rapport « Suivi environnemental de l'Antonio Lorenzo : synthèse 2010-2014 »
- 1 document constitué de coupures de journaux « Les épaves de la Réunion et Navires arraisonnés dans les TAAF » + 1 diaporama sur le même sujet
- 2 films fictions de 10 minutes

Les 09 et 10 septembre 2013 : Salle du Comité

Les 11 et 12 septembre 2013 : Médiathèque du Port.

Le 13-14 septembre 2013 : Bleu Océan

Le 14 septembre 2013 : sortie sur l'Antonio Lorenzo, le matin.

Le 15 septembre 2013 : restitution de la semaine sports et sciences

Novembre 2013 : exposition au Lycée Pierre Poivre à Saint Joseph + conférence.

Février 2014 – mars 2014 : exposition au Lycée Saint Charles Saint Pierre + conférence.

7- Recherche dans les Archives Départementales :

Le 08 et 15 août 2013 : 2 journées.

PROJET 2014

- 1- Poursuite des études sur les épaves + 2 autres à faire (Navarra et Hai tsiang) + film à faire
- 2- Mise en place d'une formation MF1 bio : faire venir un MF2 bio
- 3- Mise en place d'une formation sur les Cétacés et approche dans le cadre des randonnées subaquatiques
- 4- Exposition Sports et sciences en septembre 2014
- 5- Point sur le reef check à la Réunion

Kim METE
Président commission Environnement et
Biologie